CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81772** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 38 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON CEDEX 2019B00085

Siret : 508 044 187 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 43 10454

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT761587

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT761587

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/10/2026

Raison sociale : EJ MENUISERIE

22 ROUTE DE CHALON
71460 SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Téléphone : 03 85 92 04 05 **Fax :**

Portable : 0688230743

Responsabilité légale :
JOBLOT ERIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : joblot.eric@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 106 472 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	10/12/2023
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	2	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/11/2026 15:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.